



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2016

En application de la loi du Luxembourg du 11 janvier 2008 relative aux obligations de transparence sur les émetteurs de valeurs mobilières.

SOMMAIRE

Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel.....	3
Résultats du 1^{er} semestre 2016	4
1. Rapport de gestion intermédiaire d'Arkéa Public Sector SCF sur le premier semestre 2016	4
2. Etats financiers semestriels au 30 juin 2016	5
3. Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les comptes semestriels 2016..	13

Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

- Nom du responsable

Jean-Luc Le Pache, Directeur Général Délégué d'Arkéa Public Sector SCF.

- Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête des éléments d'actif et de passif, de la situation financière et des profits et pertes de l'émetteur, et que le rapport de gestion intermédiaire présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes auxquels l'émetteur est confronté.

Fait à le Relecq-Kerhuon,

Le 29/09/2016

Jean-Luc Le Pache

Directeur Général Délégué



Résultats du 1^{er} semestre 2016

1. Rapport de gestion intermédiaire d'Arkéa Public Sector SCF sur le premier semestre 2016

▪ **Faits marquants du 1^{er} semestre**

- Absence de fait marquant impactant les états financiers

▪ **Résultat de l'exercice : 4 K€**

- Produit net bancaire : 377 K€
 - Marge entre les conditions des émissions et les conditions de prêts à Crédit Mutuel Arkéa : 377 K€
- Charges générales d'exploitation : 372 K€, composées de :
 - Charges d'honoraires et cotisations diverses : 182 K€
 - Facturation interne Groupe : 148 K€
 - Impôts et taxes : 42 K€

▪ **Total bilan : 1 004 M€**

- Emprunts obligataires, reprêtés à Crédit Mutuel Arkéa : 947 M€
- Dettes rattachées (intérêts courus) : 24 M€
- Capitaux propres replacés sur un compte à vue : 30 M€
- Comptes de régularisation (primes de remboursement sur emprunts obligataires essentiellement) : 3 M€

▪ **Hors-bilan : 1 479 M€**

- Engagements de financement : 1 479 M€ (correspondant aux encours de crédits en garantie)

2. Etats financiers semestriels au 30 juin 2016



1 rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

Comptes du 30 juin 2016

Bilan (en milliers d'euros)

Actif	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées			
Crédances sur les établissements de crédit	1	1 000 358	884 555
Opérations avec le clientèle			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Participations, autres titres détenus à long terme		8	8
Parts dans les entreprises liées			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Autres actifs		49	31
Comptes de régularisation	2	3 387	3 700
TOTAL DE L'ACTIF		1 003 793	998 304
Passif	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit			
Opérations avec le clientèle			
Dettes représentées par un titre	3	970 549	954 788
Autres passifs		7	19
Comptes de régularisation	4	3 447	3 830
Provisions			
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques financiers généraux			
Capitaux propres hors FRDG	5	29 690	29 686
Capital souscrit		30 000	30 000
Primes d'émission			
Réserves		2	2
Report à nouveau		-318	-319
Résultat de l'exercice		4	1
TOTAL DU PASSIF		1 003 793	998 304

Hors-bilan (en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2016	31/12/2015
Engagements donnés			
Engagements de financement			
Engagements de garantie			
Engagements sur titres			
Engagements reçus	6	1 478 904	1 478 223
Engagements de financement			
Engagements de garantie		1 478 904	1 478 223
Engagements sur titres			
Instruments financiers à terme			

1 rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

Compte de r sultat (en milliers d'euros)

	Notes	30/06/2016	30/06/2015
Int�r�ts et produits assimil�s	7	16 725	16 083
Int�r�ts et charges assimil�s	7	-16 348	-16 738
Revenus des titres � revenu variable			
Commissions (produits)			
Commissions (charges)			
Gains ou pertes sur op�rations des portefeuilles de n�gociation			
Gains ou pertes sur op�rations des portefeuilles de placement et assimil�s			
Autres produits d'exploitation bancaire			
Autres charges d'exploitation bancaire			
Produit net bancaire		377	345
Charges g�n�rales d'exploitation		-372	-321
Dotations aux amortissements et aux d�p�cations sur immobilisations incorporelles et corporelles			
R�sultat brut d'exploitation		4	24
Co�t de risque			
R�sultat d'exploitation		4	24
Gains ou pertes sur actifs immobilis�s			
R�sultat courant avant imp�t		4	24
R�sultat exceptionnel			
Imp�t sur les b�n�fices			
Dotations / Reprises de FRBG et provisions r�glementaires			
RESULTAT NET		4	24

Annexe aux Comptes du 30 juin 2016

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Arkéa Public Sector SCF, société anonyme à conseil d'administration, a pour activité le refinancement du groupe Crédit Mutuel Arkéa par voie d'émission de titres fonciers bénéficiant du privilège visé à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier dans le cadre d'un programme Euro Medium Term Notes à moyen-long terme bénéficiant d'une notation « AAA ».

2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Présentation des comptes

La présentation des comptes est faite en conformité avec le règlement n° 2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

3.2. Principes généraux et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les comptes de Arkéa Public Sector SCF sont établis conformément aux principes comptables généralement admis ainsi qu'aux dispositions réglementaires applicables aux banques en France prescrites par le règlement ANC n° 2014-07.

Options et méthodes d'évaluation

1 Créances

Les créances sur les établissements de crédit sont régies par le règlement ANC n° 2014-07.

Les crédits sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les décotes et soultes sont étalées sur la durée de vie des créances concernées selon la méthode linéaire. Elles figurent au bilan en compte de régularisation. L'amortissement de ces soultes et décotes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilées ou en intérêts et produits assimilés.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les primes d'émission et de remboursement sont étalées sur la durée de vie des titres concernés selon la méthode linéaire. Elles figurent au bilan en compte de régularisation. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilées ou en intérêts et produits assimilés.

Les intérêts courus sur les dettes sont portés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3 Titres de participation

Conformément aux préconisations de la Commission Bancaire (lettre d'information BAFI n°2007-01), les certificats d'association au fonds de garantie des dépôts sont comptabilisés en participations et autres titres détenus à long terme.

4 Frais de personnel

Arkéa Public Sector SCF n'emploie pas de personnel. Elle a constitué le 15 novembre 2010 avec le Crédit Mutuel Arkéa, un groupement de fait régi par les dispositions des articles 261B et suivants du C.G.I. destiné à gérer les moyens humains et matériels mis en commun.

Le Crédit Mutuel Arkéa est la société employeuse. Elle met à la disposition de Arkéa Public Sector SCF les ressources humaines nécessaires lui permettant de répondre à ses obligations contractuelles, légales et réglementaires dans le cadre de ses activités.

La rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration s'élève à 3 367 euros pour le premier semestre 2016.

5. Intégration Fiscale

La société est comprise dans le périmètre de l'intégration fiscale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dont la société mère est Crédit Mutuel Arkéa.

En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale, comme en l'absence d'intégration fiscale.

Le montant ainsi calculé, déduction faite des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère.

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN, DU HORS BILAN ET DU COMPTE DE

Note 1. Créances sur les établissements de crédit

	30/06/2016			31/12/2015		
	En milliers d'euros					
	A vue	A terme	Total	A vue	A terme	Total
Comptes ordinaires	29 158		29 158	29 615		29 615
Prêts, valeurs reçues en pension		947 000	947 000		947 000	947 000
Titres reçus en pension libérée						
Créances rattachées		24 199	24 199		7 950	7 950
TOTAL	29 158	971 199	1 000 357	29 615	954 950	984 565

Note 2. Comptes de régularisation – Actif

	En milliers d'euros	
	30/06/2016	31/12/2015
Charges constatées d'avance	66	76
Décotes sur prêts		
Primes de remboursements sur emprunts obligataires	3 321	3 624
Comptes de régularisation divers		
TOTAL	3 387	3 700

Note 3. Dettes représentées par un titre

	30/06/2016			31/12/2015		
	En milliers d'euros					
	Principal	Dettes rattachées	Total	Principal	Dettes rattachées	Total
Bons de caisse						
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables						
Emprunts obligataires	947 000	23 649	970 649	947 000	7 798	954 798
TOTAL	947 000	23 649	970 649	947 000	7 798	954 798

Note 4. Autres passifs

	En milliers d'euros	
	30/06/2016	31/12/2015
Comptes indisponibles sur opérations de recouvrement		
Dettes sur prêts	3 321	3 624
Charges à payer	135	211
Comptes d'ajustement		
Comptes de régularisation divers		
TOTAL	3 457	3 835

Note 5. Capitaux propres

	En milliers d'euros			
	Débit d'exercice	Affectation résultat exercice précédent	Variation de l'exercice	Fin d'exercice
CAPITAL	30 000			30 000
PRIME D'EMISSION				
TOTAL RESERVES	2			2
Réserve légale	2			2
Réserves facultatives et statutaires				
Reserves plus-values à long terme				
Autres réserves				
ECART DE REEVALUATION				
REPORT A NOUVEAU	-319	3		-316
RESULTAT DE L'EXERCICE	3	-3	4	4
TOTAL	29 686		4	29 690

Le capital est composé de 3.000.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 euros.

Note 6. Ventilation de certains actifs / passifs selon leur durée résiduelle

En milliers d'euros					
	0-3 mois	3M<D<1an	1an<D<5ans	D>5ans	Dettes et créances rattachées
ACTIF					
Créances sur établissements de crédit	29 159			947 000	24 199
à vue	29 159				
à terme				947 000	24 199
Créances sur la clientèle					
créances commerciales					
autres concours à la clientèle					
comptes ordinaires débiteurs					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
PASSIF					
Dettes envers les établissements de crédit					
à vue					
à terme					
Opérations avec la clientèle					
comptes d'épargne à régime spécial					
à vue					
à terme					
autres dettes					
à vue					
à terme					
Dettes représentées par un titre				947 000	23 649
bons de caisse					
titres du marché interbancaire et titres de créances négociables					
emprunts obligataires				947 000	23 649

Note 7. Intérêts, produits et charges assimilés

En milliers d'euros				
	30.06.2016		30.06.2015	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit	16 725		16 083	
Opérations avec la clientèle				
Obligations et autres titres à revenu fixe		-16 348		-15 738
Autres opérations				
TOTAL	16 725	-16 348	16 083	-15 738

Note 8. Opérations avec les entreprises liées et les participations

En milliers d'euros				
	Participations et entreprises liées		Filiales	
	30/06/2016	31/12/2015	30/06/2016	31/12/2015
ACTIF				
CAPITAL DETENU				
AUTRES EMPLOIS				
Créances	1 000 332	984 565		
Obligations et autres titres à revenu fixe				
TOTAL EMPLOIS	1 000 332	984 565		
PASSIF				
Dettes				
Dettes représentées par des titres				
TOTAL RESSOURCES				
ENGAGEMENTS DONNES				
De financement				
De garantie				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
ENGAGEMENTS RECUS				
De financement				
De garantie	1 476 504	1 476 223		
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	1 476 504	1 476 223		

Note 9. Engagements de l'activité bancaire

	En millions d'euros	
	30/06/2016	31/12/2015
Engagements donnés		
Engagements de financement		
en faveur des établissements de crédit		
en faveur de la clientèle		
Engagements de garantie		
d'ordre d'établissements de crédit		
d'ordre de la clientèle		
Engagements sur titres		
autres engagements donnés		
Engagements reçus	1 478 504	1 476 223
Engagements de financement		
reçus des établissements de crédit		
reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	1 478 504	1 476 223
reçus des établissements de crédit	1 478 504	1 476 223
Engagements sur titres		
autres engagements reçus		

Note 10. Tableau des flux de trésorerie nets

	30/06/2016	30/06/2015
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	4	34
Impôt		
Résultat avant impôt	4	34
Cotisations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
Dotations nettes aux provisions		
Quote-part de pertes/(des/écarts) dans les sociétés mises en équivalence		
Perte/(net/gain net) des activités d'investissement		
(Précédent)/charge des activités de financement		
Autres mouvements	-331	116
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et des autres ajustements	-331	116
Opérations interbancaires	77 000	
Opérations avec la clientèle		
Opérations sur autres actifs/passifs financiers		
Opérations sur autres actifs/passifs non financiers	-30	-19
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence		
Impôts versés	-1	2
Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	76 671	127
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPERATIONNELLES	76 644	123
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
Actifs financiers et participations		
Immobilisations de placement		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Autres		
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
Flux de trésorerie provenant des émissions des actions ordinaires		
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	77 000	
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	77 000	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-355	123
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	76 644	123
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	77 000	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	29 514	29 391
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)		
Comptes (actif et passif) et prépaiements à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	29 514	29 391
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	29 159	29 514
Caisse, banques centrales (actif & passif) (Notes 1 et 7)		
Comptes (actif et passif) et prépaiements à vue auprès des établissements de crédit (Notes 1 et 7)	29 159	29 514
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	-355	123

La notion de trésorerie nette comprend le solde net des comptes de caisse, banques centrales ainsi que le solde net des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générées par l'activité opérationnelle englobent les variations des flux de trésorerie générés par les activités du groupe, y compris ceux relatifs aux titres de créances négociables.

Les variations de trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les variations liées aux capitaux propres et aux dettes subordonnées.

Note 11. Exemption d'établir des comptes consolidés

Arkea Public Sector SCF n'a ni contrôle exclusif, ni influence notable dans aucune entreprise. Il n'y a donc pas lieu pour elle de présenter des comptes consolidés. Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du Crédit Mutuel Arkéa.

Note 12. Intégration fiscale

Au 30/06/2016, le montant d'impôt dû à la société mère est nul.

3. **Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les comptes semestriels 2016**

ARKEA PUBLIC SECTOR SCF

Société Anonyme

1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq-Kerhuon

**Rapport des Commissaires aux Comptes sur
l'information financière semestrielle**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

KPMG Audit FS I
Tour Egho
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex

Deloitte & Associés
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ARKEA PUBLIC SECTOR SCF

Société Anonyme
1, rue Louis Lichou
29480 Le Relecq -Kerhuon

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes, et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société ARKEA PUBLIC SECTOR SCF, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la conformité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 9 septembre 2016

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT FSI



Isabelle GOALEC

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc MICKELER